



DROIT ET ACTION PUBLIQUE

Sous la direction de la Professeure Sophie Weerts

12 vendredis, 5 avril au 5 juillet 2019 (sauf le vendredi 31 mai)

de 9 h 15 à 16 h 30 dans le bâtiment IDHEAP.

Inscriptions: www.unil.ch/idheap/dap

PROGRAMME

Partie I. Les instruments juridiques et para-juridiques de l'action publique:

- 01 05.04.19 Histoire et typologie des instruments d'action publique
- 02 12.04.19 Le processus législatif: entre formalisme et pratique de négociation
- 03 26.04.19 La délégation et les contraintes juridiques de l'action publique
- 04 03.05.19 Les normes internationales
- 05 10.05.19 Recommandations, directives et circulaires
- 06 17.05.19 Les actes matériels: le développement des « nudges »

Partie II. Les acteurs des politiques publiques:

- 07 24.05.19 Pouvoir et politiques publiques
- 08 07.06.19 Les acteurs (internes) de mise en oeuvre
- 09 14.06.19 Les acteurs (externes) de mise en oeuvre
- 10 21.06.19 Les acteurs de contrôle: juridictions et voies de droit
- 11 28.06.19 Les acteurs de contrôle: les modes alternatifs de règlement des conflits
- 12 05.07.19 Les acteurs de contrôle dans le cadre de l'évaluation législative



Intervenant-e-s

- **Pirmin Bundi**, professeur assistant à l'Université de Lausanne | IDHEAP, Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique
- **Christine Clavien**, philosophe des sciences et de la morale à l'Université de Genève | Faculté de médecine, Institut Ethique Histoire Humanités
- **Christine Guy-Ecabert**, professeure honoraire à l'Université de Neuchâtel | Faculté de droit
- **Anne-Catherine Lyon**, juriste et ancienne conseillère d'Etat vaudoise en charge du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
- **Francesco Maiani**, professeur associé à l'Université de Lausanne | Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique, Centre de droit comparé, européen et international
- **Florence Meyer**, coordinatrice de la cellule foncière au Secrétariat général du département des finances et de la santé, Etat et canton de Neuchâtel
- **Christian Raetz**, médiateur cantonal à l'Etat de Vaud
- **Colette Rossat-Favre**, avocate, cheffe de l'Unité Législation à l'Office fédéral de la justice

Délai d'inscription : 29 mars 2019. Les demandes d'inscription sont traitées par ordre d'arrivée.

L'IDHEAP se réserve le droit de modifier en tout temps le contenu du programme et la liste des intervenant-e-s.